

APPT asbl 27, rue Jean-Baptiste Esch L-1473 Luxembourg

Téléphone: (+352) 26.38.99.29

www.transparency.lu info@transparency.lu

The press review

1-15 November 2013

Prepared by Transparency International Luxembourg

Disclaimer

Cette revue de presse est compilée par Transparency International Luxembourg. Les idées et opinions exprimées dans les articles cités sont fournis à titre d'information uniquement et ne représentent pas les idées et opinions de Transparency International Luxembourg, qui s'en distance formellement. La véracité et l'exactitude des documents repris ou cités dans cette revue de presse n'a pas été confirmée par Transparency International Luxembourg. Pour toutes questions concernant ce service, nous vous prions de bien vouloir contacter notre bureau au numéro de téléphone 26 38 99 29 ou par e-mail ausecretariat@transparency.lu.

Information importante « hotline anti corruption »

Nous vous rappelons que nous avons mis en place une « hotline » qui permet d'obtenir aide et assistance gratuite pour les particuliers pour tout fait constitutif de corruption au sens large ou de trafic d'influence (en tant que victime ou de témoin).

Vous pouvez nous joindre à cet effet par téléphone au numéro 26 38 99 29, par email <u>info@transparency.lu</u> ou alors directement en nos bureaux situés au 11C, Bd. Joseph II, Luxembourg.

National news



Une place trop grosse pour Tax Justice Network

Le Luxembourg est le deuxième centre financier le plus opaque au monde, derrière la Suisse, selon l'étude publiée ce jeudi par Tax Justice Network (TJN). L'association a consacré un rapport sur le Luxembourg et il n'est pas tendre. «Du grand n'importe quoi», pour le directeur de l'ABBL, Jean-Jacques Rommes.



Photo: Archive LW

La Suisse, le Luxembourg et Hong-Kong forment le trio des juridictions les plus opaques selon le rapport publié ce jeudi matin par <u>Tax Justice Network</u>, une association qui promeut la transparence et la lutte contre la concurrence fiscale. Le Grand-Duché gagne ainsi une place par rapport au classement de 2011, tandis que les îles Cayman passent de la deuxième à la quatrième place.

La Belgique est passée de la 15e à la 40e place et le Royaume-Uni de la 13e à la 21e place. Ce dernier est pourtant qualifié de «plus important protagoniste de la finance secrète dans le monde», du fait des nombreux pays liés à la couronne britanniques qui sont «bien placés» dans ce classement (cinq parmi les vingt premiers de ce classement qui compare 82 juridictions).

C'est donc Londres qui fait l'objet des plus vives critiques cette année mais le rapport n'est pas tendre avec Luxembourg. Le Grand-Duché affiche pourtant un indice de secret en diminution: 67 % en 2013, contre 68 % en 2011 et 87 % en 2009. Mais le poids de son secteur financier est vivement critiqué, tout comme les faiblesses de la régulation et sa législation trop accommodante.

Les critiques de TJN ne sont pas nouvelles et l'analyse est un peu trop visiblement à charge. L'association souligne la place disproportionnée du secteur financier avec 2.500 milliards de dollars d'actifs des fonds d'investissement à quoi s'ajoutent 800 millions de dollars gérés par les 140 banques du pays (les données datent de 2011), ce qui lui apporte 6 % du marché mondial de la gestion de fortune.

«Les auteurs de ce rapport sont fondamentalement d'avis que nous ne devrions pas avoir de place financière plus grande que la taille du pays. C'est cela qui les dérange vraiment», assure Jean-Jacques Rommes.

TJN critique logiquement l'extrême internationalisation de la place. Toutefois l'association intègre dans les critères négatifs le fait que le pays compte un grand nombre de travailleurs frontaliers et étrangers.

Plus que le secteur financier disproportionné, le rapport s'attarde sur la législation luxembourgeoise et la régulation du secteur. Le Grand-Duché est ainsi qualifié de «trou noir» de la régulation. «La régulation bancaire est harmonisée à l'extrême en Europe et elle sera faite à partir de Francfort d'ici deux ans», répond le directeur de l'ABBL. TJN cite plusieurs affaires relatées par des associations comme Protinvest mais aussi des médias internationaux mettant en cause la probité des acteurs luxembourgeois.

Le rapport souvent trop à charge pour être vraiment crédible (lire encadré) a tout de même un impact sur l'image du pays. «Dans les milieux professionnels, ce genre de rapport n'est pas pris au sérieux, tempère Jean-Jacques Rommmes, «mais cela a un impact dans la sphère politique et jusque dans les rédactions de grands journaux internationaux. C'est nuisible et c'est d'ailleurs ça l'intention», regrette-t-il.

Linda Cortey



Une entreprise espionnée au Luxembourg?

Les services secrets britanniques ont infiltré divers profils LinkedIn pour espionner des entreprises, selon le «Spiegel». L'une des victimes serait Starhome Mach qui a son siège à Contern.



Les services secrets britanniques GCHQ (Government Communications Headquarters), ont réussi à se procurer des informations via le réseau social LinkedIn. (photo: AFP)

Des copies manipulées de profils LinkedIn et de faux sites web auraient permis aux services secrets britanniques GCHQ (Government Communications Headquarters) de se procurer un accès aux ordinateurs de collaborateurs de diverses entreprises de télécommunications, rapporte l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, ce lundi. Parmi elles, il y aurait l'opérateur belge Belgacom et l'entreprise de roaming Starhome Mach, notamment actif en Suisse et en Inde, emploie 140 personnes au Luxembourg.

En tout, six collaborateurs de l'entreprise, seraient tombés dans le piège. Starhome et Mach viennent de fusionner le 1er octobre et comptent 400 employés dans le monde. Contactée par *L'essentiel Online*, l'entreprise n'a pas pu être jointe pour confirmer ces informations. Un porte-parole de l'entreprise avait affirmé au *Spiegel* qu'un contrôle de sécurité allait immédiatement être effectué.

Informations transmises par Snowden

Une deuxième entreprise, Syniverse, qui est également basée à Contern, a pour sa part expliqué ne pas avoir connaissance d'un tel piratage informatique sur ses ordinateurs. GCHQ a aussi espionné le siège de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à Vienne, toujours selon l'hebdomadaire.

En attirant les collaborateurs sur de faux sites web, GCHQ en aurait profité pour installer des «espions» sur leurs ordinateur. Pour ses révélations, le *Spiegel* se base sur des informations qui lui auraient été transmises par Edward Snowden.



Fraude

Les victimes de Madoff ne désarment pas

L'assemblée générale extraordinaire du fonds d'investissement Luxalpha hier mercredi a encore une fois servi de tremplin à des victimes de la fraude Madoff pour rappeler à la CSSF de jouer son rôle.

Par: Véronique Poujol / Publié par paperJam.lu

Mis à jour : 14.11.2013 14:16



Les victimes de Madoff attendent beaucoup du juge Van Ruymbeke (Photo: vibidoo)

Ceux qui assistent aux assemblées extraordinaires du fonds d'investissement luxembourgeois Luxalpha, en liquidation depuis 2009, voient chaque année leurs rangs se clairsemer. Mecredi 13 novembre, à la Chambre des métiers, une centaine de personnes assistaient à la dernière assemblée extraordinaire (AGE), soit moitié moins qu'en 2012 à la même époque. Signe de lassitude? Des avocats de victimes se désolent en effet que les dossiers d'indemnisation et l'enquête pénale autour d'une des plus importantes fraudes financières jamais perpétuée depuis le Luxembourg (les actifs nets de Luxalpha atteignaient 1,4 milliard de dollars) n'avancent pas d'un iota au Luxembourg.

En France, où l'on retrouve l'essentiel des investisseurs, l'affaire a pris un tour nouveau depuis sa prise en main par le célèbre juge d'instruction Renaud Van Ruymbeke et la demande du Parquet de mettre en examen UBS, la banque dépositaire (promoteur et gestionnaire aussi, ce qui est interdit par la réglementation sur la gestion collective) du fonds.

Blocage

«Ici, rien n'avance», se lamente un avocat de victimes de Madoff. «Vous voulez gagner contre des banques au Luxembourg? Oubliez! C'est ce que je conseille désormais à mes clients pour ne pas leur faire perdre leur temps et leur argent», indique-t-il.

S'il y a blocage, c'est pour plusieurs raisons. D'une part, des plaintes pénales ont été déposées au Luxembourg par des victimes ainsi que les liquidateurs. Et, d'autre part, le Parquet s'est

saisi lui-même en ouvrant une information judiciaire sur les conditions dans lesquelles les fonds Madoff furent vendus depuis le Luxembourg, en violation de la réglementation financière, notamment en matière d'information et de protection des épargnants. Mais aucune information encourageante n'a filtré du palais de justice.

Une partie du blocage vient aussi de l'hyperactivité des avocats d'UBS qui font tout ce qui est possible pour compliquer et retarder l'avancée, tant des enquêtes que des procédures d'indemnisation. Les investisseurs eux-mêmes ont le plus grand mal à agir directement contre la banque en raison de la procédure de liquidation. Ils se font dénier par les tribunaux luxembourgeois la qualité à intenter des recours en justice, cette faculté relevant exclusivement, leur fait-on savoir, de la chasse gardée des liquidateurs.

Défaitisme au Luxembourg, espoirs à Paris

Tout le monde ne partage pas le défaitisme ambiant et l'assemblée du 13 novembre l'a montré. L'optimisme est toutefois relatif. La plupart des victimes de l'escroc américain croient de moins en moins dans les capacités de la justice luxembourgeoise et celle de son régulateur financier, la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF), à apporter des solutions et reconnaître les responsabilités de la banque UBS dans le schéma de fraude et les sanctionner.

Les investisseurs misent davantage sur la procédure pénale engagée en France. Beaucoup se portent ainsi parties civiles à Paris, après avoir été déçus par l'inaction au Luxembourg et le peu d'engagement de la classe politique grand-ducale à soutenir leur cause. Certains placent certains espoirs dans le changement de gouvernement et les engagements de la future coalition à mettre le cap sur une finance «durable». Il y a sans doute plus à attendre pour ces victimes des autorités françaises que du régulateur ou de la justice du Luxembourg.

L'un des liquidateurs de Luxalpha, interrogé sur les passerelles possibles entre la justice luxembourgeoise et le juge français pour faire avancer l'enquête sur le plan pénal, a dû admettre qu'il n'y avait, à sa connaissance, «pas de contacts» entre Paris et Luxembourg.

Témoins assistés

Pour autant, les avancées de l'enquête du juge Van Ruymbeke devraient intéresser au plus haut point le juge d'instruction Ernest Nilles, qui a pris l'enquête en main au Grand-Duché. Le magistrat français avait convoqué en mai dernier comme «témoins assistés» deux anciens cadres d'UBS Luxembourg. Ceux-ci auraient fait des révélations fracassantes sur le niveau de connaissance de la banque au Luxembourg, mais surtout à Zurich, sur l'intégrité de Bernard Madoff et la solidité de sa société d'investissement.

Il en ressortirait, selon une source proche du dossier, qu'en interne, le groupe UBS n'avait pas le droit de toucher à Madoff. Ce qui ne l'a pas empêché de faire commercialiser à grande échelle des produits «Madoffés» à des milliers de petits clients en utilisant le label luxembourgeois des fonds réglementés.

Les liquidateurs de Luxalpha se sont engagés à faire annexer au procès verbal de l'assemblée du 13 novembre l'intervention d'une des victimes de la fraude, l'ancien banquier Juan de Liedekerke, qui a interpellé la CSSF sur son silence assourdissant dans cette affaire. Les

actions entamées devant la justice au Luxembourg l'empêcheraient d'agir contre la banque dépositaire, gestionnaire et promotrice de Luxalpha.

La CSSF a-t-elle trahi sa mission?

«La CSSF, si elle s'est fait une conviction sur une faute grave d'un intermédiaire financier, trahirait sa mission (d'intérêt général, ndlr) en retardant la publication de ses conclusions et de la sanction appropriée éventuelle sous prétexte qu'un recours en dommages devant la justice par les victimes n'a pas encore été jugé», a expliqué l'investisseur dans sa note en rappelant que la mission première du régulateur consiste «à dénoncer les violations des règlementations en vigueur, avec sanctions correspondantes, dans les meilleurs délais».

« La réputation de la place de Luxembourg et sa transparence pour la protection de l'épargnant demandent une intervention publique de la CSSF concernant les conclusions de son enquête sur les possibles graves disfonctionnements du marché financier de Luxembourg, liés à l'octroi du statut d'OPCVM coordonné à Luxalpha et de son exploitation commerciale», souligne encore Juan de Liedekerke.

L'investisseur a posé quatre questions bien précises à l'AGE ayant trait au niveau de connaissance du gendarme de la place financière des séries de défaillances et fraudes qui ont débouché sur la fraude Madoff, notamment avec la mise en place de la «structure trompeuse» entre les bureaux d'UBS à Zurich et Luxembourg et de la protection dont s'est par la suite entourée la banque luxembourgeoise en faisant signer aux investisseurs de Luxalpha des clauses de décharge de sa responsabilité en cas de faillite de la société de l'escroc américain, emprisonné à vie aux États-Unis. CSSF, Madoff, UBS



Lutte contre la fraude fiscale: le Luxembourg ne veut pas avancer sans la Suisse

2013-11-15 09:29:00



Photo: archives

Le Luxembourg a conditionné jeudi toute avancée dans les négociations au sein de l'UE sur l'échange automatique d'information pour les revenus de l'épargne à des progrès dans les négociations avec des pays tiers, en particulier la Suisse.

La révision de la directive sur la fiscalité de l'épargne, l'un des outils mis en avant par la Commission européenne pour mieux lutter contre l'évasion fiscale, est au menu des discussions des ministres européens des Finances vendredi à Bruxelles.

Cette directive révisée est en souffrance depuis 2008, bloquée par l'Autriche et le Luxembourg, traditionnellement attachés au secret bancaire. La Commission tablait au printemps sur un accord d'ici la fin de l'année.

Mais le Luxembourg "s'étonne que ce point figure à l'agenda" de vendredi "malgré l'absence de toute indication (...) sur l'état des négociations menées par la Commission européenne avec les pays tiers, notamment la Suisse", selon un communiqué.

Pour le Luxembourg en effet, "l'échange automatique d'informations dans l'UE doit nécessairement s'accompagner de l'introduction de mesures équivalentes dans les pays tiers".

Il réclame en particulier que l'adoption du nouveau champ de la directive sur la fiscalité de l'épargne, qui devrait être élargi pour englober les versements via des trusts ou des fondations, "soit lié à l'introduction de mesures équivalentes dans les autres pays tiers et en particulier en Suisse".

Laissant entendre qu'aucune avancée n'est à attendre vendredi, le Luxembourg "encourage la Commission européenne à accélérer ses négociations avec les pays tiers de façon à pouvoir progresser ensuite sur la révision de la directive sur la fiscalité de l'épargne".

Le Luxembourg a montré sa volonté d'instaurer une plus grande transparence fiscale en se ralliant à une autre directive européenne, qui prévoit l'échange automatique d'informations sur les revenus professionnels, pensions, jetons de présence, revenus de biens immobiliers et certains produits d'assurance vie. Cette directive sur la coopération administrative doit entrer en vigueur en 2015.Le Luxembourg a également signé en mai dernier la convention multilatérale de l'OCDE sur l'échange automatique d'informations, que le Liechtenstein, longtemps considéré comme un paradis fiscal, vient à son tour de signer jeudi. *Afp*

15. November 2013 13:49; Akt: 15.11.2013 14:02

Kritik an Luxemburg und Wien

Die EU-Kommission hat Luxemburg und Österreich aufgefordert, im Kampf gegen Steuerhinterziehung nicht länger den umfassenden Austausch von Steuerdaten zu blockieren.



"Es ist klar, dass die Ära des Bankgeheimnisses zu Ende ist", betont EU-Steuerkommissar Algirdas Semeta am Freitag in Brüssel. (Bild: AFP)

"Es ist klar, dass die Ära des Bankgeheimnisses zu Ende ist", erklärte EU-Steuerkommissar Algirdas Semeta am Freitag in Brüssel. Das müssten ganz besonders Luxemburg und Österreich anerkennen. Die automatische Weitergabe von Steuerinformationen sei der neue internationale Standard, betonte Semeta.

Die EU-Staats- und Regierungschefs hatten im Mai vereinbart, bis Jahresende weitreichende Fortschritte im Kampf gegen Steuerhinterziehung zu machen und somit das Bankgeheimnis praktisch abzuschaffen. Dabei geht es um einen vollen Austausch der Informationen für alle Arten von Einkommen. Die Forderungen des EU-Gipfels standen am Freitag auf der Tagesordnung eines Treffens der EU-Finanzminister in Brüssel.

Frieden wehrt sich

Österreich und Luxemburg sperren sich jedoch gegen diese umfassende Weitergabe von Steuerinformationen. Sie wollen den strengeren EU-Regeln erst zustimmen, wenn die EU Verhandlungen mit den Nicht- EU-Ländern Schweiz, Liechtenstein, Andorra, Monaco und San Marino über ähnliche Vereinbarungen zur Weitergabe von Steuerdaten abgeschlossen hat. Luxemburg und Österreich fürchten sonst Nachteile im Wettbewerb mit den anderen europäischen Finanzplätzen.

Finanzminister Luc Frieden schloss in Brüssel eine Zustimmung zur Verschärfung der Regeln aus, da besonders ein Abkommen mit der Schweiz nicht abgeschlossen sei. Damit sei eine Hauptbedingung Luxemburgs nicht erfüllt. Ähnlich hatte sich bereits die österreichische Finanzministerin Maria Fekter am Donnerstag geäußert. Die EU-Kommission kritisiert diese Blockadehaltung. "Es ist Zeit, Einigkeit zu zeigen", forderte Semeta die beiden Staaten auf. Es werde daran gearbeitet, die automatische Weitergabe von Steuerdaten weltweit umzusetzen. "Und ich habe keinen Zweifel daran gelassen, dass die EU davon ausgeht, dass dies auch Teil unserer neuen Abkommen mit der Schweiz und unseren anderen unmittelbaren Nachbarn sein wird", sagte der Steuerkommissar.

International/regional news

observer

Poor protection of whistleblowers in most EU states

05.11.13 @ 12:54

BRUSSELS - The vast majority of EU member states have either partial or no laws to protect whistleblowers, says a new report by anti-corruption NGO Transparency International. According to the study, published Tuesday (5 November), seven countries (Bulgaria, Finland, Greece, Lithuania Portugal, Slovakia and Spain) have no or "very limited" provisions to protect whistleblowers.

A further 16 member states - including France, Germany, the Netherlands and Poland - have "partial provisions."

Only Luxembourg, Romania, Slovenia and the UK have laws that include "comprehensive or near comprehensive" procedures for whistleblowers.

The UK's 1998 whistleblower law - the Public Interest Disclosure Act - is seen as a benchmark for other countries, notes the report.

The law requires employers to prove that any action taken against an employee or worker was not motivated by the fact that the person was a whistleblower.

"This reverse burden-of-proof has since become a critical international standard," notes the report, with the UK law being a model for legislation in Australia, Ireland, Japan and South Korea.

Sweden has the most "interesting" legal framework for whisteblowers. Its Freedom of Information Law, passed almost 250 years ago, provides the "de facto" protection for those who expose wrongdoing, even though there is no dedicated law.

"Everyone in Sweden – including all employees – is free to pass on information to the media (excluding official secrets and national security information)," notes the report.

Whistleblowers in Portugal are among the worst off in Europe. They have almost no legal protection and can be criminally prosecuted for defaming others, "particularly those in position of power."

Meanwhile politicians often speak out in favour of the need to protect those who inform on wrongdoing - particularly when it is the hot domestical political topic of the moment - but don't actually follow through with concrete action.

This is the case for Bulgaria, Poland, Spain, Austria, Lithuania and Germany.

Sometimes the scale of the corruption or the negligence that should have been exposed can have an effect. The UK's law was the result of the series of incidences including the capsizing of a ferry, a train collision and an oil rig explosion.

In Ireland a run of scandals in the church, among bankers and in the health sector has led to parliamentary debate on "what could be among the strongest whistleblower protection laws in the world."

Mainstream media is also writing about whistleblowers in a different manner, no longer automatically portraying them negatively.

"Today, whistleblowers are far more likely to be seen as heroes and public servants than as recently as a decade ago," says the report.

But still the terminology used to describe people who expose corruption and wrongdoing does not portray them in a positive light.

The word whistleblower, seen as neutral, does not have a direct translation in many languages or even a simple definition.

Synonyms are often negative.

Such terms range from "Nestbeschmutzer (one who dirties their own nest) in German, to hafies (snitch) in Greek to delatore (leaker) in Italian.

The report says that any potential whistleblowers should "carefully assess the risks of doing so."

It notes that while most EU countries "theoretically provide some legal protections" these laws and regulations are routinely ignored or poorly enforced.

"Thus, they can serve as a trap for people who believe they are protected from retaliation but actually are not."

Hungary is a good example of this. It is one of the few countries in the world to have a standalone whistleblower law, but the agency to enforce the law has not been set up.

The report backs a recent call by MEPs for the European Commission to propose a law on the protection of whistleblowers - with the treatment of Edward Snowden, who exposed the US' mass surveillance programme, bringing a spotlight to the issue of how whistleblowers are treated.

However the commission has already rejected parliament's request.

Transparency International plans a separate report in April next year on how EU institutions themselves handle whistleblowers. EU staff that have exposed corruption in the past have complained that they have had little protection.



Qui osera poursuivre Charles Aznavour?



Charles Aznavour a ouvertement reconnu avoir payé des politiques pour régler une partie de ses problèmes fiscaux

Eric Walther | 13/11/2013

En déclarant qu'il avait en quelque sorte acheté à des politiques la bienveillance du fisc, le chanteur reconnait plusieurs délits graves. Et pourtant personne ne semble vouloir réagir... sur le même suiet

A voir, lire ou entendre le peu de réactions aux propos inouïs de Charles Aznavour, on se demande si la sphère politico-médiatique n'a pas définitivement perdu la boule. Comme si le ras-le-bol fiscal, qui fige désormais toute initiative, pouvait trouver des ressorts dans n'importe quel marigot, aussi nauséabond soit-il.

Rappelons ce qu'a révélé le chanteur français le plus connu de la planète au micro de France Info à propos de ses démêlés avec le fisc qui l'ont conduit à jouer les pionniers, en quittant la France pour la Suisse dès le début des années 1970 :

"Il y a quelques gens de la politique qui pouvaient, paraît-il, arranger mon coup et moi, j'avançais un peu d'argent en liquide pour les votes qu'ils devaient avoir, notamment pour les affiches".(...) Ça m'a coûté très cher. De tous les bords, même dans le centre, un peu partout. On avait un go-between qui amenait l'argent en liquide quelque part (...).

On aurait pendu Depardieu en place Saint Germain des Prés pour moins que ça

On peut difficilement être plus clair. Aznavour dit qu'il a payé indirectement pour « arranger » ses affaires et qu'il en connaît les destinataires puisqu'il parle de « tous bords » (on se demande d'ailleurs au passage comment il a pu arroser la gauche puisque l'alternance à l'époque était encore très loin). Ces fait peuvent être qualifiés, en droit, de corruption de personnes dépositaires de l'autorité publique. Les mêmes personnes devraient elles être alors accusées de concussion.

C'est donc du lourd. On aurait pendu Depardieu en place Saint Germain des Prés et mis le feu à l'hôtel particulier voisin de Bernard Tapie pour beaucoup moins que ça. Alors

pourquoi ? Pourquoi personne ne s'est saisi de ces déclarations pour demander des comptes, une enquête, des noms...?

Parce que l'on ne veut pas s'acharner sur une star qui file sur ses 90 ans, qu'elle n'aurait plus toute sa tête ? Mais ne nous dit-il pas à la moindre occasion qu'il est en pleine forme et ne pense qu'à travailler ?

Parce que les faits seraient prescrits, que les supposés coupables de ces délits ne seraient plus en charge ? Voire. On pourrait à tout le moins exiger des précisions sur un sujet fort grave d'autant que les ennuis fiscaux d'Aznavour ont continué pendant de longues années après son départ.

Parce que l'opinion est déjà suffisamment abreuvée en affaires et qu'une de plus ne changerait rien à...l'affaire ? Ce qui signifierait donc qu'il faudrait aujourd'hui monter toujours plus haut sur l'échelle des valeurs de la morale publique pour que l'on ose s'indigner, donc agir. Comme si l'affaire Cahuzac avait en quelque sorte tué le match.

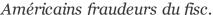
Nous n'en voulons pas davantage à Charles Aznavour qu'à ceux qui quotidiennement se livrent à des pratiques fiscales délictueuses. Simplement, le silence gêné qui entoure ses aveux concourt encore au divorce entre un peuple qui se sent maltraité et des élites intouchables.



FRAUDE FISCALE
14 novembre 2013

Les banquiers suisses fustigent le plan américain

Le résident de l'Association suisse des banquiers (ASB) a dénoncé l'incertitude du programme de régularisation des banques suisses, qui ont pour clients des





Selon Patrick Odier, le programme américain «est à la limite du tolérable sur le plan économique et à la limite de l'acceptable sur le plan juridique». (photo: AFP)

Selon Patrick Odier, qui s'est exprimé devant des journalistes suisses, mercredi soir à Genève, les précisions récentes du Département américain de la justice n'ont pas aidé à clarifier les questions en suspens. «Ce programme est à la limite du tolérable sur le plan économique et à la limite de l'acceptable sur le plan juridique», a-t-il fustigé, cité par l'agence ATS. «C'est un programme qui coûtera très cher aux banques et le fisc américain n'a pas confirmé son accord sur le caractère définitif de cette solution», s'est inquiété Patrick Odier. «Cette incertitude est inacceptable», a-t-il dénoncé.

Les États-Unis ont classé les banques suisses en quatre catégories, selon leur degré d'implication dans la fraude de leurs clients américains. La première catégorie, qui compte une quinzaine de banques, concerne les banques les plus impliquées. La catégorie 2 concerne les banques qui ne sont pas encore dans le viseur de la justice américaine, dont on a de bonnes raisons de croire qu'elles ont violé le droit américain en matière d'évasion fiscale. Les banques suisses qui estiment faire partie de cette catégorie doivent se dénoncer d'ici la fin décembre au fisc. Les catégories 3 et 4 concernent les banques peu et pas impliquées, qui doivent cependant prouver leur innocence.

Échange automatique des données d'ici 2016

Concernant les relations entre les banques suisses et l'UE, M. Odier s'est inquiété des conséquences de la mise en œuvre de la directive MiFID sur les instruments de

marché financier, en phase d'adoption par l'Union. Selon lui, la Suisse risque avec cette directive de perdre de 20 000 à 30 000 emplois, s'il y a délocalisation des activités vers les pays européens. «Je suis très soucieux à cet égard», a-t-il fait part. La solution pour les banques suisses d'ouvrir 28 succursales dans les pays de l'UE serait d'un coût prohibitif et étranglerait les petits acteurs, a-t-il estimé.

Par ailleurs, le banquier a relevé que «les banques suisses sont très avancées dans la régularisation d'une grande partie de leurs clients étrangers». Selon l'évolution des discussions sur le plan international, au niveau de l'OCDE et du Forum global sur la transparence, l'échange automatique des informations pourrait devenir une réalité en 2016. D'ici là, l'OCDE doit définir les éléments échangés, la base légale, la plate-forme informatique, selon l'ASB qui regroupe 300 banques suisses.

(L'essentiel Online/AFP)



SELON LES ÉTATS-UNIS

14 novembre 2013 09:45; Act: 14.11.2013 11:29 Print

La corruption menacerait l'Europe orientale

La diplomatie américaine a pressé mercredi soir plusieurs pays tels l'Ukraine ou la Bosnie-Herzégovine, de rejoindre l'Union européenne, pour éviter de céder aux



Pour Victoria Nuland, secrétaire d'État adjointe américaine pour l'Europe, «la corruption tue de manière pernicieuse les rêves démocratiques ». (photo: AFP)

«Au moment où nous nous efforçons de dépasser les vieilles haines et d'achever la carte démocratique de l'Europe, nous devons neutraliser un autre poison qui menace beaucoup trop de jeunes démocraties européennes: la corruption», a lancé la nouvelle secrétaire d'État adjointe pour l'Europe, Victoria Nuland. «La confiance des peuples dans leurs gouvernements élus s'érode à travers l'Europe centrale et orientale parce que les électeurs pensent que leurs dirigeants répondent d'abord à leurs propres intérêts avant ceux des peuples», a poursuivi la diplomate, dans un discours devant le centre de réflexion Atlantic Council de Washington.

Infographies Qu'est ce que le blanchiment d'argent?

«La corruption tue de manière pernicieuse les rêves démocratiques», a dénoncé Mme Nuland, affirmant que «la qualité de la démocratie et de l'État de droit en Europe et en Eurasie était profondément inégale». Elle a cité le «moment historique» auquel font face l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie, qui doivent signer un accord d'association avec l'UE au cours du sommet du partenariat oriental de l'UE à Vilnius, les 28 et 29 novembre. «Les États-Unis saluent le choix européen de ces trois nations», a insisté la plus haute responsable américaine chargée de l'Europe, qui fut ambassadrice des États-Unis auprès de l'OTAN à Bruxelles avant d'être porte-parole du département d'État jusqu'au printemps dernier.

Mise en garde contre la Bosnie-Herzégovine

Mais Kiev s'est éloignée mercredi de cet accord d'association avec l'UE en ne prenant aucune décision permettant le départ à l'étranger de l'opposante emprisonnée Ioulia Timochenko, que les Européens continuent toutefois d'espérer avant le sommet à la fin du mois. «Nous joignons nos voix à celles de l'UE pour que les dirigeants ukrainiens fassent un choix juste et historique pour leurs 45 millions de citoyens», a plaidé Mme Nuland. Elle a salué la Serbie et le Kosovo pour leur démarche «vers une réconciliation» et les a exhortés à «intégrer totalement les structures européennes».

Mme Nuland a revanche mis en garde les deux entités serbe et croato-musulmane formant la Bosnie-Herzégovine. «Si ces dirigeants continuent de bloquer la marche de leur pays vers l'UE et l'OTAN, les partenaires internationaux de la Bosnie, dont les États-Unis, devraient sérieusement réexaminer leur approche», a-t-elle prévenu. L'ex-secrétaire d'État, Hillary Clinton, s'était rendue dans les Balkans en octobre 2012 pour pousser les pays de la région à intégrer l'UE et l'OTAN.

(L'essentiel Online/AFP)

http://5minutes.rtl.lu/

Allemagne: un ex-président jugé pour avoir accepté 700 euros

AFP - 14.11.2013, 13:35 | Dernière mise à jour: 14.11.2013, 14:30



L'ex-président allemand Christian Wulff arrive au tribunal de Hanovre pour son procès, le 14 novembre 2013© Pool/AFPAuteur: AFP

Le premier procès contre un ancien chef d'Etat en Allemagne s'est ouvert jeudi à Hanovre (nord), où l'ex-président Christian Wulff doit répondre de trafic d'influence pour avoir indûment accepté le cadeau d'un ami... d'une valeur de 700 euros.

Une horde de journalistes attendaient l'ancien responsable politique devant le palais de justice pour ce procès, aboutissement d'une vaste polémique démarrée fin 2011, mais qui s'est largement dégonflée sur le plan judiciaire.

"Ce n'est pas un jour facile. J'espère balayer la toute dernière accusation qui reste (contre moi), car je me suis toujours comporté convenablement", a déclaré M. Wulff, 54 ans, qui portait ostensiblement la barrette de la croix allemande du mérite au revers de sa veste, à son arrivée.

L'ancien président encourt une peine de trois ans de prison.

L'"affaire Christian Wulff" avait démarré par des informations dans la presse concernant un prêt aux conditions particulièrement favorables accordé pour l'achat d'un bien immobilier alors qu'il était président de l'État-région (Land) de Basse-Saxe de 2003 à 2010.

Les révélations s'étaient ensuite multipliées sur des invitations, privilèges et autres cadeaux dont il aurait été le destinataire.

Après avoir longtemps résisté à la tempête médiatique, Christian Wulff avait fini par démissionner en février 2012, après que le parquet de Hanovre eut levé son immunité.

Mais au bout d'un an et demi d'enquête minutieuse, il ne reste plus que cette prévention de "trafic d'influence" pour une note d'hôtel et une visite à la Fête de la bière de Munich en 2008, réglée par son richissime ami, le producteur de cinéma David Gronewold, pour environ 700 euros.

La contrepartie de ce cadeau aurait été une intervention de Wulff, alors ministre-président de Basse-Saxe, en faveur de Groenewold lors d'un appel d'offre de Siemens.

La somme peut paraître dérisoire. Certains défenseur de l'ex-président dénoncent un acharnement contre celui qui fut considéré, avant son accession à la présidence de la République, comme une étoile montante du parti conservateur de la chancelière Angela Merkel, et même comme un de ses successeurs potentiels.

La justice allemande a prévu 22 journées d'audiences jusqu'en avril 2014, pour ce procès, et 46 témoins seront appelés à la barre.

C'est en fait, M. Wulff, lui-même qui a tenu à ce que le procès ait lieu, convaincu qu'il serait en mesure de prouver son innocence et de laver son honneur. Il a refusé un arrangement amiable proposé par la justice allemande, moyennant une reconnaissance de culpabilité et le paiement de 20.000 euros d'amende.

"La démission de Christian Wulff (...) était une bonne chose", affirmait jeudi le quotidien le plus lu d'Allemagne, Bild, dans un éditorial, tout en critiquant la tenue d'un procès, qu'il jugeait superflu compte tenu du fait que "la plupart des accusations ont été balayées".

Sur douze rédacteurs en chef de médias allemands, interrogés par Bild, tous estimaient que la démission du président s'imposait. Dix d'entre eux jugaient le procès "nécessaire".

Les journalistes rappelaient la légèreté avec laquelle M. Wulff avait accueilli publiquement les accusations, tout en s'activant en coulisse pour empêcher la publication d'articles défavorables, notamment en laissant un message menaçant sur le répondeur du redacteur en chef de Bild en décembre 2012.

A peine entamé, jeudi, le procès a été suspendu après une requête d'un avocat de la défense estimant qu'il y avait eu trop de places réservées aux journalistes dans la salle d'audience.